

Dommages-intérêts de THAURFIN ltd

50M\$ sont un minimum en ne considérant que les pertes générées depuis le début de l'intervention de Ir Pol HUART comme consultant de JEKA sarl qui a commencé en 2012.

Relatifs à la mise en valeur de la minéralisation aurifère

L'addition de tous les coûts de production donne lieu aux « all in sustaining costs» (AISC). Dans la mesure où le cout énergétique est prépondérant et qu'une ferme solaire permettra de réduire drastiquement ce cout, un AISC de 1000\$/Oz est réaliste.

Ayant commencé ce projet en janvier 2013, nous pouvons considérer qu'un début de production de 100.000Oz par an aurait commencé dès 2018, après les études et après avoir obtenu des PE. Ce niveau de production considère des réserves de 2Moz exploitées pendant 20ans.

Nous pouvons considérer un cours moyen de 1400\$/Oz depuis 2018



La perte de profit est de 200M\$ sur 5 ans

Production	100000	Oz par an
Prix Oz	1400	\$/Oz
all in sustaining costs	1000	\$/oz
Nbre d'années	5	
Perte	200 000 000	USD

Puisque les événements ont conduit à ce que Thaurfin ltd soit titulaire des 3PR en ayant perdu une fraction de la mise en valeur des 37PR, nous pouvons considérer le préjudice causé à Thaurfin ltd à 200M\$ qui serait le montant légitime à réclamer ; 50M\$ est donc absolument légitime en ne considérant que le préjudice sur l'or

Relatifs à la mise en valeur des itabirites

Si nous considérons la perte relative à la mise en valeur du fer, le préjudice prend un tout autre ordre de grandeur. En effet, le mail adressé le 7 janvier 2013 au Bâtonnier Jean Mbuyu qui est devenu le mandataire en mines de la société Thaurfin Ltd exprime bien l'intérêt pour le fer qui est spolié par Dan Gertler.

De : Pol Huart <p.huart@genimin.com>
Envoyé : lundi 7 janvier 2013 18:12
À : johnny flament <johnnyflament@yahoo.fr>
Cc : jeanmbuyu@yahoo.fr; jeanmbuyu@mbuyu-associes.net; Léonide MUPEPELE <lmupepele@bicotim.cd>
Objet : PR JEKA - Ir Pol HUART

Bonjour à Tous,

J'ai reporté les coordonnées géodésiques des PR1323 1324 et 1325 sur Google Earth et j'en ai tiré une copie que tu trouveras en doc attaché (jaune 1323, rose 1324 et vert 1325). On remarque que le PR1324 est aussi emputé de deux PR 5019 et 5020.

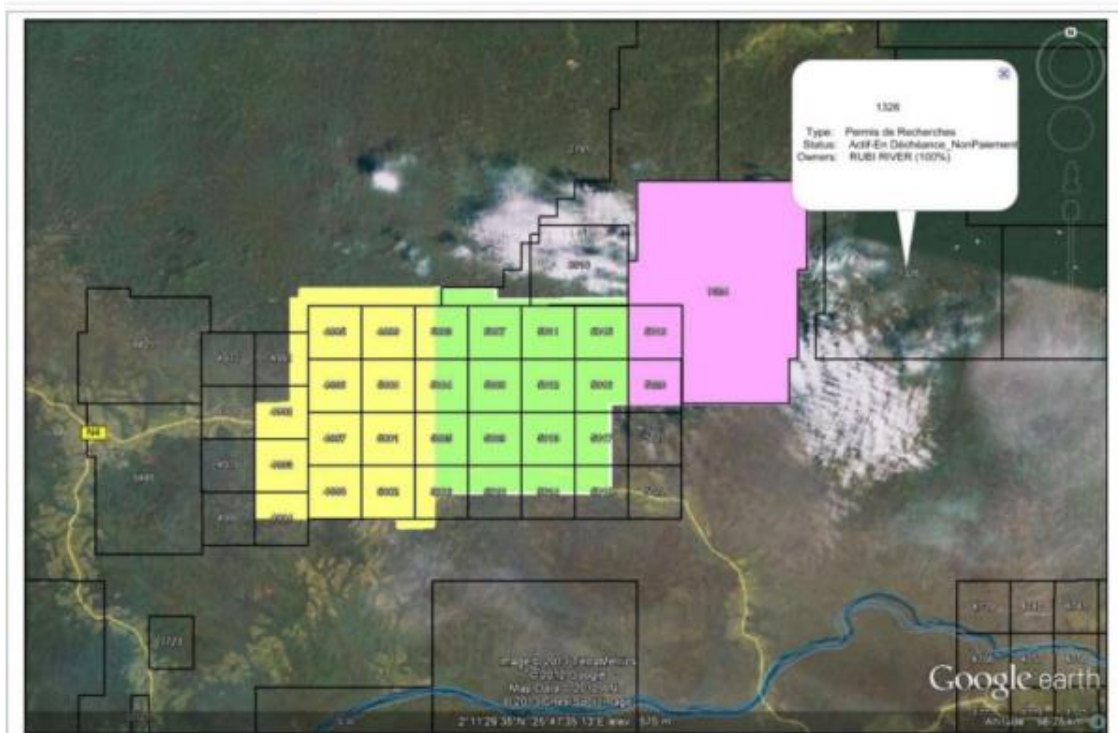
Tous les PR couvrant les PR de JEKA appartiennent à Iron Montain Entreprise SPRL dont Dan Gertler est le Chairman (ORICO Sprl)

Amitiés, Pol

← Revenir au message

Dimensions de l'image : 1216 x 803

1323-1324-1325-A.jpg
756 KB



Depuis 2013, le préjudice de cette spoliation est gigantesque puisque la prospection des itabirites serait terminée. Elle aurait déterminé des réserves bien plus élevées que laissait supposer la prospection réalisée en 1974 par SICAI/TRACTIONNEL comme le montre le dossier publié à l'URL <http://www.thaurfin.com/reserve-minerai-de-fer.pdf>.

Nous constatons que l'extrapolation de la prospection de surface de cette étude sur une profondeur (non justifiée) de 70m donne des ressources de 968Mtonne de minerai @65,3%Fe en considérant une densité des itabirites non mesurée de seulement 3t/m³.

La teneur exceptionnelle de ces itabirites provient du lessivage provoquée par les flux aqueux de la phase terminale de consolidation du massif granitique voisin, la phase hydrothermale. Sachant que la densité de l'hématite est d'environ 5t/m³, la densité des itabirites lessivées de 3t/m³ est très probablement sous-évaluée.

De plus, nous constatons que la géométrie de ces itabirites est similaire à la géométrie du gisement de fer de la mine suédoise de Kiruna qui est toujours en exploitation à une profondeur de 1000m.

Les réserves consistent dans le sous-groupe des ressources qui ont été découvertes et qui peut être extraite avec profit, confirmé par une étude d'exploitation.

Les réserves prouvées ou réserves 1P sont les réserves dont l'existence physique a été prouvée avec une probabilité supérieure à 90 %. Il s'agit d'une ressource 1P dont l'exploitation est jugée rentable dans les conditions économiques et techniques actuelles. Elle correspond généralement à une estimation basse de ce qui pourra être extrait. Ce sont ces réserves prouvées qui donne la valeur du gisement.

Durant ces 10 années de pertes depuis 2013, la spoliation des 3 permis miniers dont Thaurfin est actuellement titulaire a provoqué l'absence d'étude de prospection, d'étude d'exploitation et d'étude de logistique qui aurait permis de mettre en valeur un gisement de dizaine de tonnes d'une valeur économique gigantesque.

La société Thaurfin Ltd n'est pas la seule à être préjudiciée par les turpitudes des autorités d'avoir spolié ses 3PR pour tenter de légaliser les 36PR inexistant octroyés à Dan Gertler.

En effet, l'exportation de 50Mt par an de minerai de fer tel que Thaurfin Ltd le projette a fait perdre des milliards de USD à la République qui aurait financé le transport fluvial innovant, le port en eau profonde de Banana, le chemin de fer Kinshasa/Banana et le chemin de fer de la mine à Kisangani.

Cette exportation de 50Mt de minerai de fer doit aussi financer un barrage de 2000MW en amont de Kisangani ainsi qu'une sidérurgie moderne, c'est-à-dire toute une infrastructure que tout Etat souverain à besoin.

C'est le message transmis par notre lettre TH-003-23 à Madame la Gouverneur de la Province Tshopo et dont les Ministre des Mines et de la justice ont été en copie.

Nous attendons toute démarche apaisée des Autorités respectueuses des intérêts de toutes les parties.

Quoiqu'il en soit les dommages-intérêts de 50M\$ pour la société Thaurfin Ltd est un minimum vu l'ampleur des délits commis par cette spoliation.

BVI THAURFIN LTD n° 1724635

Saint Symphorien, le 15 janvier 2023

De **Ir Pol HUART et Francisca IONESCU**, Directeurs de Thaurfin Ltd

A **Son Excellence Madame la Gouverneur de la Province Tshopo**

Cc **Son Excellence Madame la Ministre des Mines**
Son Excellence Madame la Ministre de la Justice et Garde des sceaux

Concerne Développement de la Province par la mise en valeur des permis miniers de Thaurfin Ltd

Ref TH-003-23

Excellence,

Permettez-nous de vous présenter les projets de développement que feront de votre Province un nouveau poumon de la République grâce à la mise en valeur de ses richesses minérales et énergétiques.

Thaurfin Ltd est titulaire des 3PR 1323, 1324 et 1325 couvrant le gisement de fer et d'or de Banalia. Leur mise en valeur financera le développement de votre Province (cf www.thaurfin.com)

Cette mise en valeur exige de lourds financements qui seront amortis dans la durée. Les investisseurs exigent alors de solides permis miniers octroyés en parfaite légalité.

C'est exactement la qualité de ces 3PR comme le montre la synthèse juridique publiée à l'URL <http://thaurfin.com/Synthese-juridique.pdf> que nous vous invitons à lire. Ce dossier apporte toutes les causes de la pauvreté de votre Province qu'il faut éradiquer. Cette période électorale est certainement le meilleur moment pour s'y attaquer.

Nous encourageons toute initiative qui milite à la restauration d'un état de droit nécessaire à la réalisation de grands projets de développement. C'est pourquoi nous vous soutenons à la réussite de vos promesses faites à la population qui vous a élu.

Vous constaterez que nous militons à une solution négociée qui a l'avantage d'être rapide et permet qu'enfin, les polygones miniers soient mis en valeur dans l'intérêt de la Province. C'est ainsi qu'un grand Cabinet d'avocat d'affaire sera chargé de négocier la meilleure issue.

En vous remerciant d'avance pour l'attention que vous réserverez à cette missive, nous vous prions d'agréer Madame la Gouverneur, l'expression de toute notre collaboration.

Ir Pol HUART
Directeur
Ingénieur Civil des Mines
AIMs76 MINES-ParisTech84



Francisca IONESCU
Directeur

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Francisca Ionescu".

Annexe

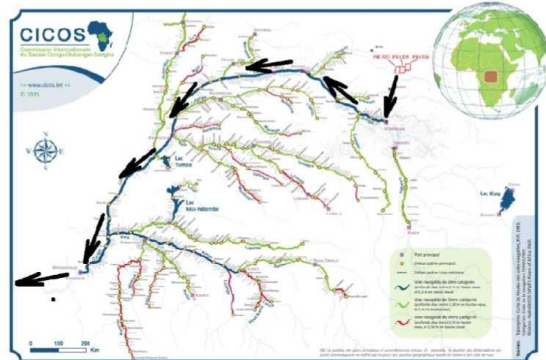
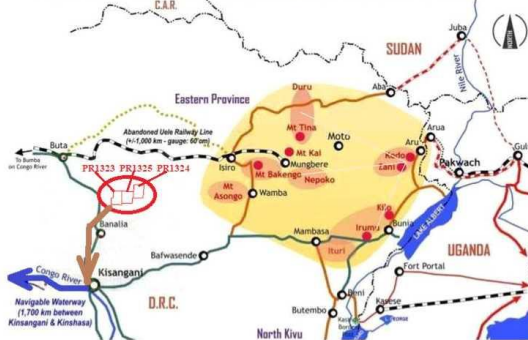
Informations complémentaires sur www.thaurfin.com

DEVELOPPEMENT DU GISEMENT DE FER

En considérant que les matières premières doivent être valorisées localement pour servir le développement

- Gisement de fer évalué à plus de 1bt@63%Fe <http://thaurfin.com/reserve-minerai-de-fer.pdf>
- Le gisement de fer le plus proche du fleuve Congo

Iron Ore Reserves in North-Eastern DRC



- Le transport fluvial s'impose
- Alimentera la future sidérurgie par DRI de Kisangani
- Financera l'exploitation du gaz méthane du Lac Kivu et un gazoduc de 600km
- Financera un barrage de 2000MW en amont de Kisangani
- Participera à rentabiliser le nouveau port en eau profonde de Banana

L'exportation de 50Mt par an générera un CA de 6bEuros/an à 120Euros/tonne minerai@63%Fe

Le transport fluvial est connu pour être un transport économique, une solution est proposée pour s'affranchir de deux difficultés, les ruptures de charge et la navigation sur un fleuve non balisé.

La société Thaurfin étudie un transport fluvial innovant adapté au fleuve Congo qui s'affranchit des ruptures de charges qui handicape ce transport, cf <http://thaurfin.com/Transport-Fluvial.pdf>

- Sur barges portant chacune un wagon minéralier, aucune rupture de charge.
- Les barges forment un convoi de centaines d'unités
- Les barges sont attelées l'une à l'autre au niveau des attelages des wagons qui restent attelés
- Chaque barge est solidaire de sa voisine par vérins qui imposent l'angle de pivotement
- L'angle de pivotement est minimal car réparti et grâce aux larges coudes du fleuve
- L'espace inter-barge est étanche et la surface immergée est continue pour minimiser la résistance de friction, la résistance de vague est négligeable vu la longueur des convois.
- Un coussin d'air réduit le coefficient de frottement sur la plus grande surface immergée
- Une horizontalité parfaite qu'exige ce coussin est assurée par des actuators pilotés par le logiciel.
- Le convoi suit parfaitement un parcours défini, piloté par satellite et un logiciel qui
 - Pilote les vérins électriques, imposant l'angle de rotation d'une barge par rapport à l'autre
 - Pilote la puissance et la direction de propulsion

Une étude s'impose pour définir les paramètres de ce transport fluvial original afin de minimiser son coût et optimiser son efficacité.

DÉVELOPPEMENT DES GISEMENTS AURIFERES

La prospection de l'or permettra de convertir les permis de recherche de faible durée de validité en permis d'exploitation de longue durée de validité.

L'or alluvionnaire était exploité pendant la colonie par 4 sociétés. A cette époque, la plupart des prospecteurs ignoraient l'or disséminé qui sont maintenant les gisements les plus attractifs. Ils se produisent dans des roches chimiquement réactives.

Leur mise en exploitation par des techniques modernes offrant un taux de récupération optimal est une priorité

ASSISTANCE A L'ARTISANAT MINIER

Le projet proposé s'inscrit dans le cadre de la politique de la Banque mondiale de conduite du projet d'appui au secteur minier, appelé PROMINES (cf <http://www.prominesrdc.cd/>)

La société Thaurfin ltd n'est intéressée que par l'exploitation industrielle des gisements primaires. Les creuseurs artisanaux des concession ne sont pas chassés, bien du contraire, la société Thaurfin ltd désire entretenir avec la population les meilleures relations.

La législation congolaise a créé des conditions très favorables pour réunir les artisans-creuseurs en coopératives ce qui permet aux creuseurs de sortir du domaine informel et de rejoindre le domaine formel qui profite au développement du pays et à leur émancipation.

Thaurfin propose de fournir à la coopérative les bonnes techniques d'exploitation et de valorisation ainsi que les bons équipements pour augmenter considérablement la productivité par creuseur.

Ce projet est publié à l'URL <http://thaurfin.com/COOPERATIVE.pdf>

BVI THAURFIN LTD n° 1724635

Page 1 sur 3

BVI THAURFIN LTD

Saint Symphorien, le 15 janvier 2023

De Ir Pol HUART et Francisca IONESCU, Directeurs de Thaurfin ltd
 A Son Excellence Madame la Gouverneur de la Province Tshopo
 Cc Son Excellence Madame la Ministre des Mines
 Son Excellence Madame la Ministre de la Justice et Garde des sceaux

CABINET DU MINISTRE DE LA JUSTICE
 n° 1724635
 RECU LE : 19 JAN 2023
 N° D'ENREG. : 693
 OBSERVATION : 19/01/23

Concerne Développement de la Province par la mise en valeur des permis miniers de Thaurfin ltd

Ref TH-003-23

Excellence,

Permettez-nous de vous présenter les projets de développement que feront de votre Province un nouveau poumon de la République grâce à la mise en valeur de ses richesses minérales et énergétiques.

Thaurfin ltd est titulaire des 3PR 1323, 1324 et 1325 couvrant le gisement de fer et d'or de Banalia. Leur mise en valeur financera le développement de votre Province (cf www.thaurfin.com)

Cette mise en valeur exige de lourds financements qui seront amortis dans la durée. Les investisseurs exigent alors de solides permis miniers octroyés en parfaite légalité.

C'est exactement la qualité de ces 3PR comme le montre la synthèse juridique publiée à l'URL <http://thaurfin.com/Synthese-juridique.pdf> que nous vous invitons lire. Ce dossier apporte toutes les causes de la pauvreté de votre Province qu'il faut éradiquer. Cette période électorale est certainement le meilleur moment pour s'y attaquer.

Nous encourageons toute initiative qui milite à la restauration d'un état de droit nécessaire à la réalisation de grands projets de développement. C'est pourquoi nous vous soutenons à la réussite de vos promesses faites à la population qui vous a élue.

Vous constaterez que nous militons à une solution négociée qui a l'avantage d'être rapide et permet qu'enfin, les polygones miniers soient mis en valeur dans l'intérêt de la Province. C'est ainsi qu'un grand Cabinet d'avocat d'affaire sera chargé de négocier la meilleure issue.

En vous remerciant d'avance pour l'attention que vous réserverez à cette missive, nous vous prions d'agréer Madame la Gouverneur, l'expression de toute notre collaboration.

Ir Pol HUART
 Directeur
 Ingénieur Civil des Mines
 AIMS76 MINES-ParisTech84



Francisca IONESCU
 Directeur, Ministère des Mines
 CABINET DU MINISTRE
 SERVICE COURRIER
 Courrier reçu le 19 JAN 2023
 Sous le N° : 0145 Heure 14h19
 Signature : HOJATE

Page 1 sur 3

REFIN LTD

UNESCO, Directeurs de Thaurfin ltd

Gouverneur de la Province Tshopo

Ministre des Mines

Ministre de la Justice et Garde des sceaux

Province par la mise en valeur des permis miniers de Thaurfin ltd

CABINET DU MINISTRE DE LA JUSTICE		n° 1724635
REÇU LE :	19 JAN 2023	
N° D'ENREG. :	699	
OBSERVATION :	14612	

ous vous invitons lire. Ce dossier
éradiquer. Cette période électorale est certainement

la restauration d'un état de droit nécessaire à la
est pourquoi nous vous soutenons à la réussite de
e.

négociée qui a l'avantage d'être rapide et permet
dans l'intérêt de la Province. C'est ainsi qu'un grand
la meilleure issue.

vous réserverez à cette missive, nous vous prions
ute notre collaboration.



Francisca IONESCU

Directeur ~~ministère des Mines~~
~~CABINET DU MINISTRE~~
~~SERVICE COURRIER~~

Courrier reçu le

19 JAN 2023

Sous le N° : 0545 Heure 14h19

Signature : NDJATE